

L'expérimentation animale reste indispensable

■ Trop fréquemment, l'expérimentation animale est présentée comme une pratique archaïque. Elle a bien changé. Et 100% des patients traités le sont grâce aux concepts et techniques développés grâce à elle.

Interdire l'expérimentation animale ou la rendre impraticable priverait la Société d'un outil indispensable à la recherche fondamentale et médicale, ainsi qu'à l'innovation dans les sciences du vivant dont les animaux eux-mêmes bénéficient. Face aux défis que constituent notamment l'augmentation de la population, l'allongement de la durée de vie, le contrôle des infections émergentes et le réchauffement climatique qui bouleversent nos écosystèmes, pouvons-nous décider de cesser d'innover et hypothéquer notre futur ainsi que celui de nos descendants ?

Régulièrement et encore tout récemment sur les ondes de la RTBF (journal parlé de 7h du 9 novembre 2017 sur la Première), l'expérimentation sur l'animal est présentée sous une forme caricaturale niant la réalité des faits. Au cours de ce journal, le témoignage anonyme d'une technicienne animalière a été entendu comme une lanceuse d'alerte. Elle a exprimé son dégoût face à la souffrance des animaux dans les animaleries universitaires et au manque d'empathie des chercheurs. Ensuite une étudiante a affirmé que ses professeurs étaient peu au courant des méthodes d'expérimentation al-

ternatives. Ce reportage s'est conclu par l'affirmation que *"les animaux de laboratoire ne sont pas censés souffrir de la sorte, en tout cas c'est une Directive européenne de 2010 qui le dit"*.

Une pratique très réglementée

La Directive européenne 2010/63/EU, d'application depuis 2013 en Belgique (AR 29 mai 2013), n'interdit pas la douleur, elle l'encadre, entre autres par l'utilisation d'anesthésiants et/ou d'analgésiques quand c'est possible. En substance, elle définit les conditions d'utilisation des animaux, et stipule que toute expérimentation animale requiert le dépôt d'un dossier éthique et son approbation par une Commission d'éthique. Cette commission comprend des scientifiques, un vétérinaire responsable de la santé animale, un biostatisticien, un représentant des autorités de contrôle et deux experts extérieurs. La composition de ces Commissions d'éthique est agréée par le ministère régional en charge du Bien-être animal. Chaque dossier éthique décrit les expériences proposées,

leur intérêt, ainsi que le nombre d'animaux impliqués et le niveau de douleur attendu au cours des expériences.

Un principe fondamental est d'application en expérimentation animale, c'est celui des trois R : Raffinement (limitation de la

Plus de 200 chercheurs dont 4 prix Francqui

CHU Liège, Erasme, St-Luc, UCL, ULB, ULiège, UMon, UNamur, KUL, UGent, VUB, FNRS, Center for Brain&Disease Research VIB-KUL, Fondation contre le cancer, Fondation Recherche Alzheimer, CNRS (France), University College London (Grande-Bretagne), Harvard University (Etats-Unis)⁽¹⁾.

douleur et du stress), Réduction (utilisation du minimum d'animaux sans

qu'il y ait une perte d'information utile) et Remplacement (obligation d'utilisation d'autres méthodes dites "alternatives" quand cela s'avère possible, ou remplacement d'un animal à sensibilité élevée par un animal dont le potentiel de perception de la douleur est, selon les données scientifiques actuelles, significativement moins élevé). Ce principe est intégré dans la rédaction des protocoles d'expériences et les chercheurs doivent impérativement décrire comment ils s'y conforment avant de réaliser l'expérience.

En conséquence, toute expérience scientifique impliquant des animaux réalisée au sein d'une université belge a été préalablement approuvée par une commission d'éthique et est conforme au droit belge et européen.

Nécessaire à la validation ultime

Trop fréquemment, l'expérimentation animale est présentée comme une pratique archaïque qui n'aurait jamais permis de faire progresser les connaissances en santé humaine, qui n'aurait que peu ou aucun intérêt

pour l'humain, et qui pourrait toujours être remplacée par des méthodes alternatives (expérimentation *in vitro*, c'est-à-dire sur lignée cellulaire ou *in silico*, par la modélisation mathématique). Cette présentation négative est dénuée de tout fondement historique, scientifique ou rationnel.

Ainsi, l'expérimentation animale a été et est toujours indispensable au développement de nombreux traitements comme les vaccins, les antibiotiques, ou encore les différentes thérapies anticancéreuses qui ont permis d'épargner ou de sauver des centaines de millions de vies humaines et animales. Elle reste de nos jours absolument indispensable à l'amélioration des traitements anticancéreux, à la compréhension de maladies neuropsychiatriques ainsi

que des techniques de greffe pour ne citer qu'elles.

Nous devons rappeler que 100 % des patients traités dans les hôpitaux (ou à domicile) ont pu l'être grâce aux concepts et techniques développés à l'aide de l'expérimentation animale. L'expérimentation animale menée de nos jours recourt déjà aux méthodes alternatives et s'en enrichit. Cependant un organe est plus qu'un amas de cellules et un organisme vivant plus qu'un amas d'organes. Il n'est pas encore possible à l'heure actuelle de reproduire *in vitro* la complexité d'un organe, la dissémination d'une tumeur ou d'un agent pathogène au sein d'un organisme ou encore une pathologie neurologique ou neuropsychiatrique.

Les méthodes d'expérimentation alternatives sont en réalité complémentaires à l'expérimentation animale dont la validation ultime ne se fait que par l'expérimenta-

tion animale. Les méthodes alternatives sont largement pratiquées au sein des universités et bien connues des chercheurs pratiquant l'expérimentation animale. Ces méthodes, moins contraignantes, sont privilégiées dès que les résultats qui en découlent s'avèrent fiables et interprétables. Elles sont d'ailleurs obligatoirement utilisées quand elles existent.

→ Le titre, l'introduction et les intertitres sont de la rédaction.

Titre original : "Expérimentation animale : les faits et rien que les faits en ces temps de fake news".

→ (1) Liste complète des signataires sur lalibre.be

Les méthodes alternatives sont largement pratiquées au sein des universités et bien connues des chercheurs.